

### 1240 : Boniface de Savoie : Prieur de Nantua.

Évêque de Belley puis archevêque de Canterbury, fils du comte de Savoie Thomas 1<sup>o</sup>.

Il augmenta les possessions du prieuré comme en 1248 où il fit en sorte que sa mère Béatrix de Genève quitta tous les droits au Monastère que les Comtes de Genève avaient aux montagnes proches de Nantua.

C'est lui qui fit refaire les murailles de la ville en 1249 ayant à cet effet cotisé tous les prieurs dépendant de son prieuré.



### 1244 : Etienne II, Sire de Thoire et Villars. Né en 1200.

Mariage en 1234 avec Béatrice de Faucigny.

Il fait réparer et fortifier le château de Brion en Bugey.

Le prieur de Nantua, Boniface de Savoie, archevêque de Canterbury, Primat d'Angleterre s'inquiétant et pensant que c'était contrevenir au traité qui avait été signé, résolut de l'en empêcher et de là il y eut compromis entre lui et Etienne II. Ce compromis eut peu d'effet, ni un deuxième d'ailleurs qui fut signé en 1246.



Le Sire de Thoire disait que la garde de Nantua lui appartenait et en conséquence il avait droit d'y mettre un châtelain.

A tout cela le prieur répondait que les droits prétendus par le sire de Villars sur les habitants de Saint Martin du Fresnes n'étaient pas acceptables ;

- que le Sire de Thoire avait fait construire un château à Brion dont il devait en faire la démolition plus verser des intérêts de mille cinq cents marcs d'argent ;
- qu'il empêchait les gens du prieuré de pêcher dans l'eau qui sort du lac bien --qu'elle appartenait au prieur ;
- qu'il s'était attribué des chemins au territoire de Port et saint Martin ;
- qu'il s'octroyait la justice au lieu-dit le Molard laquelle dépendait du prieur ; --que son père le Sire Etienne de Thoire avait détruit le village d'Echallon qui est de la maison de Nantua ;
- qu'il était venu assiéger et prendre de force le château de Nantua lequel lieu il avait fait hommage pour mille sept cents marcs d'argent ;
- que ses gens sous la conduite de Bernard de Chambert, l'un de ses capitaines avaient pillé et entièrement désolé le village de Port, jusqu'à l'avoir rendu inhabité, ruiné et démoli le pont ;
- qu'encore le défunt Sire de Thoire est engagé au prieur tous les droits et redevances pour deux cents marcs d'argent avec promesse de ne faire aucun déplaisir à lui ou à ses sujets, il avait causé des pertes et dommages à la maison de Nantua et au village des Neyrolles et détruit le village de Port.

De tous ces dommages le Prieur de Nantua prétendait le remboursement à l'encontre d'Etienne de Thoire ajoutant que son père ayant fait construire le château de Montréal qui était en partie sur Nantua et qu'il devait le démolir.

Finalement que le Seigneur de Gex son allié avait saccagé et ruiné les villages de Montanges et Champfromier dépendant de Nantua.

Ce que le sire de Thoire soutenait que ces actions avaient eu des causes légitimes et qu'au regard du château de Brion ce n'était pas un ouvrage nouveau, parce qu'il n'avait fait que refaire le vieux château qui avait été bâti auparavant au même endroit il y soixante ans.

Après tous ces différents, Etienne de Thoire et l'archevêque de Cantorbéry firent un nouveau compromis.

Les arbitres n'ayant pas défini le lieu pour se rassembler, ils s'en remirent à la décision entière de l'archevêque de Lyon lequel par une sentence de 1248 condamna le Prieur à payer seulement au Sire de Thoire les quintaux de froment dus par Nantua annuellement et lui laisser prendre sur Saint Martin les quarante deniers genevois annuels.

Du surplus de leurs prétentions il les en débouta respectivement.

**Le sire de Thoire mourut en 1249 et fut enterré dans l'abbaye de Saint Claude.**

**L'abbaye de Saint-Claude** - appelée monastère de Condat à son origine puis abbaye de Saint-Oyand de Joux au Moyen Âge - est une ancienne abbaye bénédictine située à Saint-Claude dans le massif du Jura qui a existé du Ve au XVIIIe siècle et dont il ne reste plus que des vestiges.

Un premier ermitage est fondé vers 420 par saint Romain et saint Lupicin au confluent de la Bienne et du Tacon dans le sud du massif du Jura : la particularité du lieu donne son nom à l'institution que l'on désigne comme le monastère de Condat (le mot signifiant en effet « confluence »).

Le rôle majeur joué par saint Oyand, abbé qui transforme vers l'an 500 la fondation des Pères du Jura en vrai monastère, conduit à un culte du saint qui s'établit aux VIIe et VIIIe siècles et on désigne dès lors le monastère sous le nom de Saint-Oyand de Joux (orthographié aussi avec des variantes comme Oyend) qu'il conserve jusqu'à la fin du Moyen-Age.

Cependant, on découvre en 1160 le corps intact de saint Claude décédé plus de quatre siècles auparavant en 699 : abbé renommé de Saint-Oyand à la fin du VIIe, il y avait fait évoluer la règle monastique vers celle de saint Benoît. Cette découverte initie un culte du saint thaumaturge et un pèlerinage qui deviendra très important (le roi Louis XI s'y rend en 1456 et 1482). Le nom de Saint Claude est alors associé à celui de Saint-Oyand puis finit par supplanter l'ancienne dénomination à l'époque moderne.

L'abbaye est enrichie par les donations et par les pèlerinages qui développent la ville et font naître un important artisanat religieux : elle possède nombre de prieurés et d'églises ou chapelles dans plusieurs évêchés qui constituent la puissante « Terre de Saint-Claude » et conservera son indépendance en étant directement rattachée au Saint-Siège.